



Wallonie

Commune de Houffalize

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de :

Permis d'urbanisme

Les demandeurs sont **M. Alexandre LAMBERT et Mme Stéphany LAMBERT** domiciliés à Hardigny, 1B – 6600 BASTOGNE.

Le terrain concerné est situé à 6663 HOUFFALIZE, Mabompré, 31 et cadastré Div.II, Sect. A, n°1096E.

Le projet consiste en **la transformation d'une habitation en eux appartements** et présente les caractéristiques suivantes ; Ecarts au Guide Communal d'Urbanisme – UU1 au point de vue de :

- Modification du relief du sol au-delà du nu de la façade arrière ;
- Non-conservation des encadrements d'origine ;
- Utilisation de baies d'allure horizontale.

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 8h30 à 16h30 à l'adresse suivante : Administration Communale de Houffalize, rue de Schaerbeek n° 1 à 6660 HOUFFALIZE

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service urbanisme, téléphone : 061/28.00.56, dont le bureau se trouve à : rue de Schaerbeek n° 1 à 6660 HOUFFALIZE

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 21.04.2021 au 05.05.2021 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration Communale de Houffalize, rue de Schaerbeek n° 1 à 6660 HOUFFALIZE.

Affichage le 14.04.2021